



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fibromyalgie

Question écrite n° 123358

Texte de la question

M. Pierre Lequiller souhaite appeler l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports à propos de la difficile situation des personnes atteintes de fibromyalgie. Cette maladie, reconnue par l'OMS, toucherait entre 1 et 5 % de la population française, et se caractérise entre autres par des douleurs diffuses, une fatigue chronique et des troubles importants du sommeil. Les malades se posent aujourd'hui la question de la possibilité de mettre en place un programme national de recherche pluridisciplinaire sur le sujet. L'UFAF (Union française des associations de fibromyalgiques), qui refuse aujourd'hui que cette pathologie soit sous-estimée, souhaite la prise en compte de cette dernière, notamment de son caractère invalidant. Il souhaite savoir si un programme pourrait être mis en place pour une reconnaissance à sa juste valeur de cette maladie.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lequiller](#)

Circonscription : Yvelines (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123358

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juin 2007, page 4723